



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-124708>

Département(s) de publication : **34, 12**

Annonce n° **25-124708**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU DE MONTPELLIER

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : PRESTATION DE MISE EN PROPRETÉ DES LOCAUX ET ENTRETIEN PONCTUEL DES SURFACES VITRÉES POUR LE CHU DE MONTPELLIER ETABLISSEMENT SUPPORT DU GHT EHSA

Description : PRESTATION DE MISE EN PROPRETÉ DES LOCAUX ET ENTRETIEN PONCTUEL DES SURFACES VITRÉES POUR LE CHU DE MONTPELLIER ETABLISSEMENT SUPPORT DU GHT EHSA

Identifiant de la procédure : bac7ef63-87e2-4860-b178-fb4db7830e13

Identifiant interne : 25A0030

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90911300 Services de nettoyage de vitres

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Aveyron (FRJ22)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 6

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 6

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Prestations de mise en propreté des locaux pour le CHU de MONTPELLIER

Description : - Composante 1 : Prestations de mise en propreté régulières (forfait annuel) -
Composante 2 : Prestations de mise en propreté ponctuelles (prix unitaires)

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/09/2026

Date de fin de durée : 31/08/2031

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Marché conclu pour une durée de 2 ans à compter du :
1er septembre 2026 ou à la date de sa notification, si celle-ci est postérieure, pour tous

les établissements. Marché pouvant être reconduit de manière tacite annuellement, dans la limite totale de 5 ans période ferme comprise. L'accord-cadre prend fin pour tous les établissements membres du GHT le 31 Août 2031 La donnée renseignée au champ BT-113-Lot Nombre maximum de participants à l'accord-cadre constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1. DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE - 10 % Sous-critère 1 - Choix des produits et consommables pour l'exécution des prestations objet du marché : 50 points Sous-critère 2 - Engagements sociaux : dispositifs proposés pour assurer la fiabilisation et la pérennisation du personnel affecté à l'exécution du marché : 50 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : 2. QUALITÉ DE LA PRESTATION - 45 % Sous-critère 1 - Moyens humains dédiés à l'exécution du marché : 45 points Sous critère 2 - Moyens matériels dédiés à l'exécution du marché : 20 points Sous critère 3 - Organisation de l'exploitation : 35 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Prix

Description : 3. PRIX DES PRESTATIONS - 45 % Sous-critère 1 - Composante 1 - Prestations périodiques Prix TTC de référence : montant total mensuel de la prestation TTC - 90 points Sous-critère 2 : Composante 2 - Prestations ponctuelles - 10 points Prix TTC de référence : Un prix TTC établi sur la base d'un scénario de commande que le CHU choisit de ne pas communiquer aux candidats (technique du chantier masqué).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2867307&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2867307&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 08/12/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée du marché, fixée à cinq ans, se justifie par la longueur de la phase de mise en œuvre, qui nécessite un travail approfondi d'élaboration des protocoles et des procédures de contrôle. De plus, une durée de cinq ans permet d'assurer la stabilité des équipes d'intervention, la continuité du service et une qualité constante des prestations. En effet, le changement fréquent de prestataire entraîne systématiquement une phase d'adaptation et une baisse temporaire de performance. Ainsi, la durée de cinq ans apparaît proportionnée à la nature du marché, à ses contraintes techniques, ainsi qu'aux objectifs de continuité et d'efficacité du service public.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice

administrative). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU DE MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU DE MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Prestations de mise en propreté des locaux pour le CHU de MONTPELLIER - Marché réservé - Centre administratif André Benech et ses annexes

Description : - Composante 1 : Prestations de mise en propreté régulières (forfait annuel) - Composante 2 : Prestations de mise en propreté ponctuelles (prix unitaires)

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/09/2026

Date de fin de durée : 31/08/2031

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation est réservée à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet principal est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Marché conclu pour une durée de 2 ans à compter du : 1er septembre 2026 ou à la date de sa notification, si celle-ci est postérieure, pour tous les établissements. Marché pouvant être reconduit de manière tacite annuellement, dans la limite totale de 5 ans période ferme comprise. L'accord-cadre prend fin pour tous les établissements membres du GHT le 31 Août 2031 La donnée renseignée au champ BT-113-Lot Nombre maximum de participants à l'accord-cadre constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1. DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE - 10 % Sous-critère 1 - Choix des produits et consommables pour l'exécution des prestations objet du marché : 50 points Sous-critère 2 - Engagements sociaux : dispositifs proposés pour assurer la fiabilisation et la pérennisation du personnel affecté à l'exécution du marché : 50 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : 2. QUALITÉ DE LA PRESTATION - 45 % Sous-critère 1 - Moyens humains dédiés à l'exécution du marché : 45 points Sous-critère 2 - Moyens matériels dédiés à l'exécution du marché : 20 points Sous-critère 3 - Organisation de l'exploitation : 35 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Prix

Description : 3. PRIX DES PRESTATIONS - 45 % Sous-critère 1 - Composante 1 - Prestations périodiques Prix TTC de référence : montant total mensuel de la prestation TTC - 90 points Sous-critère 2 : Composante 2 - Prestations ponctuelles - 10 points Prix TTC de référence : Un prix TTC établi sur la base d'un scénario de commande que le CHU choisit de ne pas communiquer aux candidats (technique du chantier masqué).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2867307&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2867307&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 08/12/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Oui

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée du marché, fixée à cinq ans, se justifie par la longueur de la phase de mise en œuvre, qui nécessite un travail approfondi d'élaboration des protocoles et des procédures de contrôle. De plus, une durée de cinq ans permet d'assurer la stabilité des équipes d'intervention, la continuité du service et une qualité constante des prestations. En effet, le changement fréquent de prestataire entraîne systématiquement une phase d'adaptation et une baisse temporaire de performance. Ainsi, la durée de cinq ans apparaît proportionnée à la nature du marché, à ses contraintes techniques, ainsi qu'aux objectifs de continuité et d'efficacité du service public.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU DE MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU DE MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Prestations de mise en propreté des locaux pour les Hôpitaux du bassin de Thau (HBT)

Description : - Composante 1 : Prestations de mise en propreté régulières (forfait annuel) -
Composante 2 : Prestations de mise en propreté ponctuelles (prix unitaires) - Composante 3 :
Prestations ponctuelles d'entretien des vitres façadières (prix unitaire)

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90911300 Services de nettoyage de vitres

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/09/2026

Date de fin de durée : 31/08/2031

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Marché conclu pour une durée de 2 ans à compter du :
1er septembre 2026 ou à la date de sa notification, si celle-ci est postérieure, pour tous
les établissements. Marché pouvant être reconduit de manière tacite annuellement, dans
la limite totale de 5 ans période ferme comprise. L'accord-cadre prend fin pour tous les
établissements membres du GHT le 31 Août 2031. La donnée renseignée au champ BT-
113-Lot Nombre maximum de participants à l'accord-cadre constitue une donnée
technique qui n'a aucune valeur juridique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1. DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE - 10 % Sous-critère
1 - Choix des produits et consommables pour l'exécution des prestations objet du
marché : 50 points Sous-critère 2 - Engagements sociaux : dispositifs proposés
pour assurer la fiabilisation et la pérennisation du personnel affecté à l'exécution
du marché : 50 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : 2. QUALITÉ DE LA PRESTATION - 30 % Sous-critère 1 - Moyens humains dédiés à l'exécution du marché : 40 points Sous critère 2 - Moyens matériels dédiés à l'exécution du marché : 20 points Sous critère 3 - Organisation de l'exploitation : 40 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : 3. OUTILS DE TRAÇABILITE ET SUIVI DES PRESTATIONS - 5 %

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Prix

Description : 4. PRIX DES PRESTATIONS - 55 % Sous-critère 1 - Composante 1 - Prestations périodiques Prix TTC de référence : montant total mensuel de la prestation TTC - 80 points Sous-critère 2 : Composante 2 - Prestations ponctuelles : 10 points Prix TTC de référence : Un prix TTC établi sur la base d'un scénario de commande que le CHU choisit de ne pas communiquer aux candidats (technique du chantier masqué). Sous-critère 3 : Composante 3 - Prestations ponctuelles - vitrerie : 10 points Prix TTC de référence : Un prix TTC établi sur la base d'un scénario de commande que le CHU choisit de ne pas communiquer aux candidats (technique du chantier masqué).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2867307&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2867307&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 08/12/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée du marché, fixée à cinq ans, se justifie par la longueur de la phase de mise en oeuvre, qui nécessite un travail approfondi d'élaboration des protocoles et des procédures de contrôle. De plus, une durée de cinq ans permet d'assurer la stabilité des équipes d'intervention, la continuité du service et une qualité constante des prestations. En effet, le changement fréquent de prestataire entraîne systématiquement une phase d'adaptation et une baisse temporaire de performance. Ainsi, la durée de cinq ans apparaît proportionnée à la nature du marché, à ses contraintes techniques, ainsi qu'aux objectifs de continuité et d'efficacité du service public.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU DE MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU DE MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Prestations de mise en propreté des locaux pour le CH de Lunel

Description : - Composante 1 : Prestations de mise en propreté régulières (forfait annuel) -
Composante 2 : Prestations de mise en propreté ponctuelles (prix unitaires) - Composante 3 :
Prestations ponctuelles d'entretien des vitres façadières (prix unitaire)

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90911300 Services de nettoyage de vitres

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/09/2026

Date de fin de durée : 31/08/2031

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Marché conclu pour une durée de 2 ans à compter du :
1er septembre 2026 ou à la date de sa notification, si celle-ci est postérieure, pour tous
les établissements. Marché pouvant être reconduit de manière tacite annuellement, dans
la limite totale de 5 ans période ferme comprise. L'accord-cadre prend fin pour tous les
établissements membres du GHT le 31 Août 2031. La donnée renseignée au champ BT-
113-Lot Nombre maximum de participants à l'accord-cadre constitue une donnée
technique qui n'a aucune valeur juridique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1. DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE - 10 % Sous-critère
1 - Choix des produits et consommables pour l'exécution des prestations objet du
marché : 50 points Sous-critère 2 - Engagements sociaux : dispositifs proposés
pour assurer la fiabilisation et la pérennisation du personnel affecté à l'exécution
du marché : 50 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : 2. QUALITÉ DE LA PRESTATION - 35 % : Sous-critère 1 - Moyens humains dédiés à l'exécution du marché : 40 points Sous critère 2 - Moyens matériels dédiés à l'exécution du marché : 20 points Sous critère 3 - Organisation de l'exploitation : 40 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : 3. OUTILS DE TRAÇABILITE ET SUIVI DES PRESTATIONS - 5 % :

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Prix

Description : 4. PRIX DES PRESTATIONS - 50 % Sous-critère 1 - Composante 1 - Prestations périodiques Prix TTC de référence : montant total mensuel de la prestation TTC - 80 points Sous-critère 2 : Composante 2 - Prestations ponctuelles : 10 points Prix TTC de référence : Un prix TTC établi sur la base d'un scénario de commande que le CHU choisit de ne pas communiquer aux candidats (technique du chantier masqué). Sous-critère 3 : Composante 3 - Prestations ponctuelles - vitrerie : 10 points Prix TTC de référence : Un prix TTC établi sur la base d'un scénario de commande que le CHU choisit de ne pas communiquer aux candidats (technique du chantier masqué).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2867307&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2867307&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 08/12/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée du marché, fixée à cinq ans, se justifie par la longueur de la phase de mise en œuvre, qui nécessite un travail approfondi d'élaboration des protocoles et des procédures de contrôle. De plus, une durée de cinq ans permet d'assurer la stabilité des équipes d'intervention, la continuité du service et une qualité constante des prestations. En effet, le changement fréquent de prestataire entraîne systématiquement une phase d'adaptation et une baisse temporaire de performance. Ainsi, la durée de cinq ans apparaît proportionnée à la nature du marché, à ses contraintes techniques, ainsi qu'aux objectifs de continuité et d'efficacité du service public.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU DE MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU DE MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Prestations de mise en propreté des locaux pour le CH Paul Coste - Floret de Lamalou-Les-Bains

Description : - Composante 1 : Prestations de mise en propreté régulières (forfait annuel) - Composante 2 : Prestations de mise en propreté ponctuelles (prix unitaires) - Composante 3 : Prestations ponctuelles d'entretien des vitres façadières (prix unitaire)

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90911300 Services de nettoyage de vitres

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/09/2026

Date de fin de durée : 31/08/2031

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Marché conclu pour une durée de 2 ans à compter du : 1er septembre 2026 ou à la date de sa notification, si celle-ci est postérieure, pour tous les établissements. Marché pouvant être reconduit de manière tacite annuellement, dans la limite totale de 5 ans période ferme comprise. L'accord-cadre prend fin pour tous les établissements membres du GHT le 31 Août 2031. La donnée renseignée au champ BT-113-Lot Nombre maximum de participants à l'accord-cadre constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1. DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE - 10 % Sous-critère 1 - Choix des produits et consommables pour l'exécution des prestations objet du marché : 50 points Sous-critère 2 - Engagements sociaux : dispositifs proposés pour assurer la fiabilisation et la pérennisation du personnel affecté à l'exécution du marché : 50 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : 2. QUALITÉ DE LA PRESTATION - 35 % Sous-critère 1 - Moyens humains dédiés à l'exécution du marché : 40 points Sous critère 2 - Moyens matériels dédiés à l'exécution du marché : 20 points Sous critère 3 - Organisation de l'exploitation : 40 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : 3. OUTILS DE TRAÇABILITE ET SUIVI DES PRESTATIONS - 5 %

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Prix

Description : 4. PRIX DES PRESTATIONS - 50 % Sous-critère 1 - Composante 1 - Prestations périodiques Prix TTC de référence : montant total mensuel de la prestation TTC : 80 points Sous-critère 2 : Composante 2 - Prestations ponctuelles : 10 points Prix TTC de référence : Un prix TTC établi sur la base d'un scénario de commande que le CHU choisit de ne pas communiquer aux candidats (technique du chantier masqué). Sous-critère 3 : Composante 3 - Prestations ponctuelles - vitrerie : 10 points Prix TTC de référence : Un prix TTC établi sur la base d'un scénario de commande que le CHU choisit de ne pas communiquer aux candidats (technique du chantier masqué).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2867307&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requisite

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2867307&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 08/12/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée du marché, fixée à cinq ans, se justifie par la longueur de la phase de mise en oeuvre, qui nécessite un travail approfondi d'élaboration des protocoles et des procédures de contrôle. De plus, une durée de cinq ans permet d'assurer la stabilité des équipes d'intervention, la continuité du service et une qualité constante des prestations. En effet, le changement fréquent de prestataire entraîne systématiquement une phase d'adaptation et une baisse temporaire de performance. Ainsi, la durée de cinq ans apparaît proportionnée à la nature du marché, à ses contraintes techniques, ainsi qu'aux objectifs de continuité et d'efficacité du service public.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU DE MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU DE MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Prestations de mise en propreté de locaux tertiaires pour le CH de MILLAU, EHPAD Les Terrasses des Causses de Millau et CH de Saint-Affrique

Description : - Composante 1 : Prestations de mise en propreté régulières (forfait annuel) - Composante 2 : Prestations de mise en propreté ponctuelles (prix unitaires) - Composante 3 : Prestations ponctuelles d'entretien des vitres façadières (prix unitaire)

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90911300 Services de nettoyage de vitres

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Aveyron (FRJ22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/09/2026

Date de fin de durée : 31/08/2031

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Marché conclu pour une durée de 2 ans à compter du : 1er septembre 2026 ou à la date de sa notification, si celle-ci est postérieure, pour tous les établissements. Marché pouvant être reconduit de manière tacite annuellement, dans la limite totale de 5 ans période ferme comprise. L'accord-cadre prend fin pour tous les établissements membres du GHT le 31 Août 2031. La donnée renseignée au champ BT-113-Lot Nombre maximum de participants à l'accord-cadre constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1. DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE - 5 % Sous-critère 1 - Choix des produits et consommables pour l'exécution des prestations objet du marché : 50 points Sous-critère 2 - Engagements sociaux : dispositifs proposés pour assurer la fiabilisation et la pérennisation du personnel affecté à l'exécution du marché : 50 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : 2. QUALITÉ DE LA PRESTATION - 35 % Sous-critère 1 - Moyens humains dédiés à l'exécution du marché : 40 points Sous critère 2 - Moyens matériels dédiés à l'exécution du marché : 20 points Sous critère 3 - Organisation de l'exploitation : 40 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : 3. OUTILS DE TRAÇABILITE ET SUIVI DES PRESTATIONS - 5 %

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Prix

Description : 4. PRIX DES PRESTATIONS - 55 % Sous-critère 1 - Composante 1 - Prestations périodiques Prix TTC de référence : montant total mensuel de la prestation TTC - 70 points Sous-critère 2 : Composante 2 - Prestations ponctuelles : 20 points Prix TTC de référence : Un prix TTC établi sur la base d'un scénario de commande que le CHU choisit de ne pas communiquer aux candidats (technique du chantier masqué). Sous-critère 3 : Composante 3 - Prestations ponctuelles - vitrerie : 10 points Prix TTC de référence : Un prix TTC établi sur la base d'un scénario de commande que le CHU choisit de ne pas communiquer aux candidats (technique du chantier masqué).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2867307&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2867307&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 08/12/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée du marché, fixée à cinq ans, se justifie par la longueur de la phase de mise en œuvre, qui nécessite un travail approfondi d'élaboration des protocoles et des procédures de contrôle. De plus, une durée de cinq ans permet d'assurer la stabilité des équipes d'intervention, la continuité du service et une qualité constante des prestations. En effet, le changement fréquent de prestataire entraîne systématiquement une phase d'adaptation et une baisse temporaire de performance. Ainsi, la durée de cinq ans apparaît proportionnée à la nature du marché, à ses contraintes techniques, ainsi qu'aux objectifs de continuité et d'efficacité du service public.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU DE MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU DE MONTPELLIER

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU DE MONTPELLIER

Numéro d'enregistrement : 26340016000382

Département : Direction des Achats et des Approvisionnements

Adresse postale : 1 place Jean Baumel

Ville : Montpellier

Code postal : 34 295

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Point de contact : Vincent CLAIR

Adresse électronique : vincent.clair@chu-montpellier.fr

Téléphone : +33467339413

Adresse internet : <https://www.chu-montpellier.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement : 17340005200010

Adresse postale : 6 rue Pitot

Ville : Montpellier

Code postal : 34 063

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Téléphone : +33467548100

Télécopieur : +33467547410

Adresse internet : <https://montpellier.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ebc16905-b9cf-4ee3-8a3c-124f90b991c9 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 07/11/2025 à 16:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/11/2025